



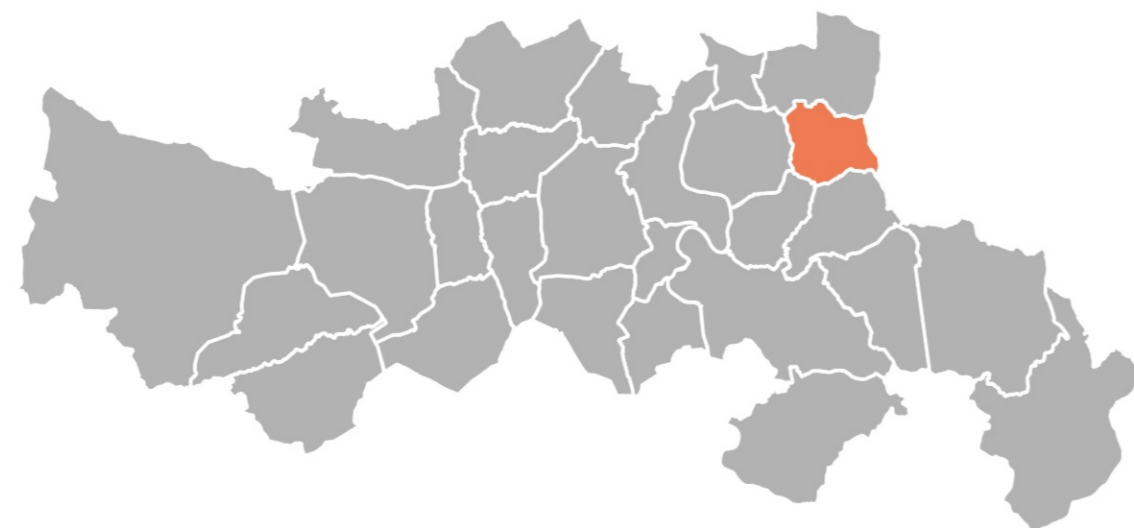
Prescription du PLUi : 25 janvier 2018  
Arrêt du PLUi : 31 août 2023  
Approbation du PLUi :

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

## 5.2.1 Plan des Servitudes d'Utilité Publique par commune



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Echelle : 1:3400



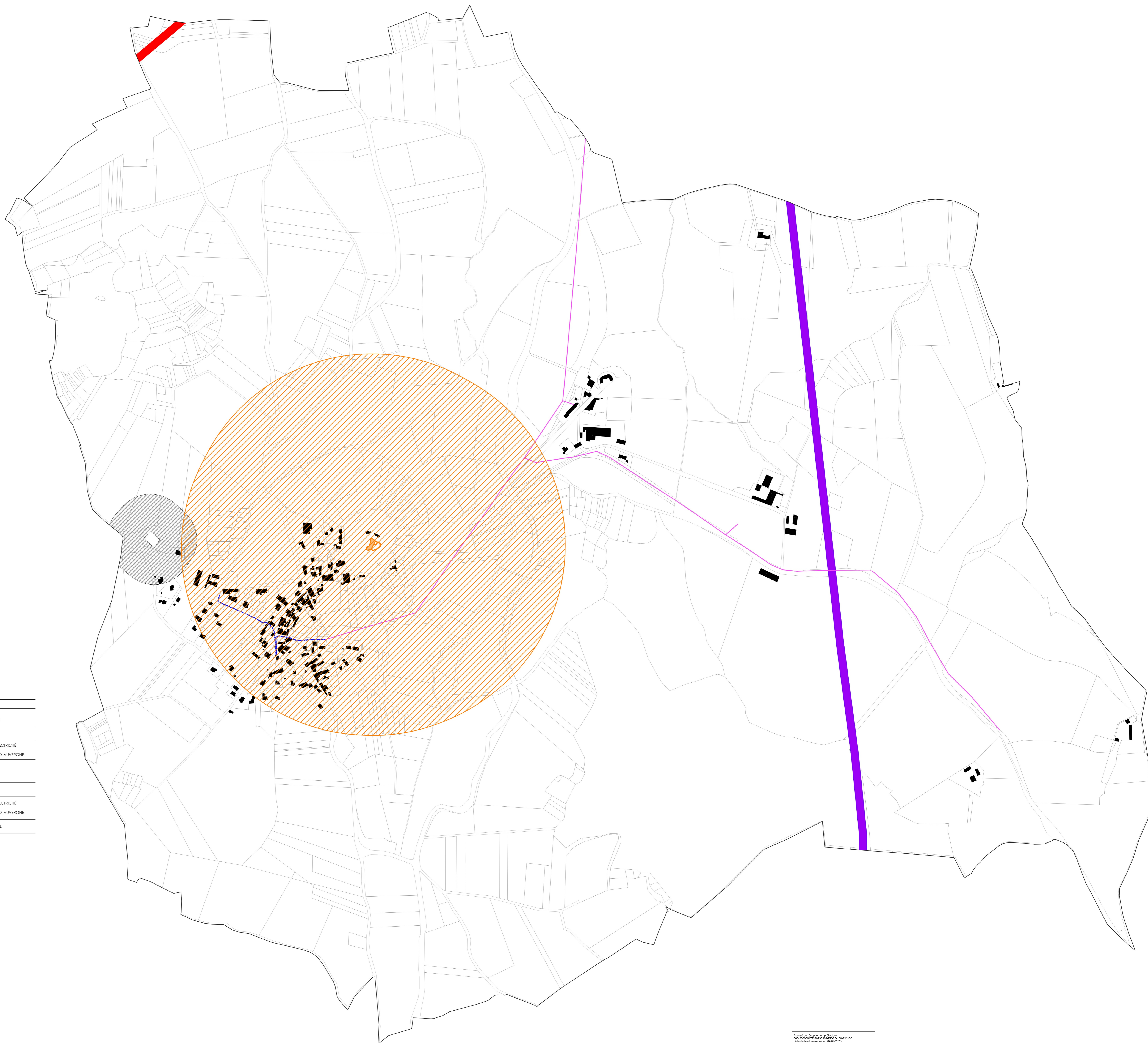
Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020

Servitude d'Utilité Publique

- AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- I4 - Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 kilovolts
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abatage d'arbres au voisinage d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abatage d'arbres au voisinage d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 kilovolts
- INT1 - Servitude autour des cimetières

Liste des SUP

CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERATEUR	DATE	GESTIONNAIRE
AC1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS DE 500M	CODE DU PATRIMOINE : ARTICLES L621-1 À L621-29 ET L621-30 À L621-32	NON RENSEIGNÉ	NON RENSEIGNÉ	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	MH INSCRIT DE LA COMMUNE DE BUSSEOL - CHATELAIN DE BUSSEOL	INSCRIPTION LE 17/07/1926	NON RENSEIGNÉ
I4 -	SERVITUDES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE DE TENSION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 323-3 À L323-9	LIAISON 225KV N°1 ISSOIRE UGNAT	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 323-3 À L323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENFERMÉ	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 323-3 À L323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENFERMÉ ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE RTE DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 323-3 À L323-9	LIAISON 63KV N°1 UGNAT-MARTRES-DE-VEYRE	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART L2223-5	CIMETIÈRE DE BUSSEOL	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE BUSSEOL

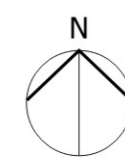


Accès de consultation en préfecture  
Région Auvergne-Rhône-Alpes - 21, rue Paul DE  
COURMAYEUR - 63000 CLERMONT-FERRAND  
Date de mise à jour : 06/03/2023  
Code de servitude publique : SUP000001

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



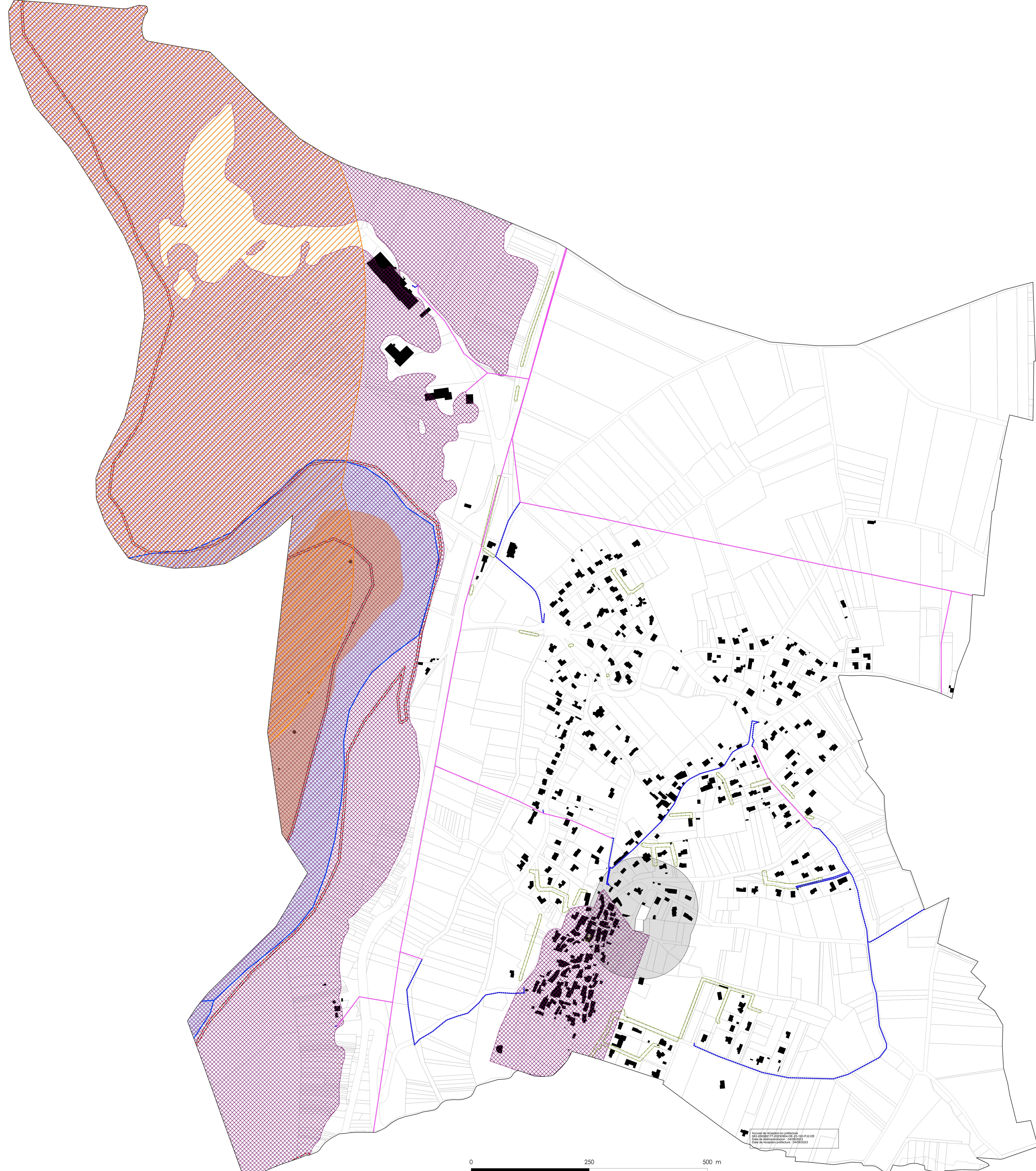
Echelle : 1:3000



Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020

Servitude d'Utilité Publique

- A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'assainissement
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
- AC2 - Protection des sites classés
- AS1 - Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables
- EL3 - Servitudes de marchepied sur le domaine public fluvial
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'abattage d'arbres au voisinage d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
- INT1 - Servitude autour des cimetières
- PM1 - Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN



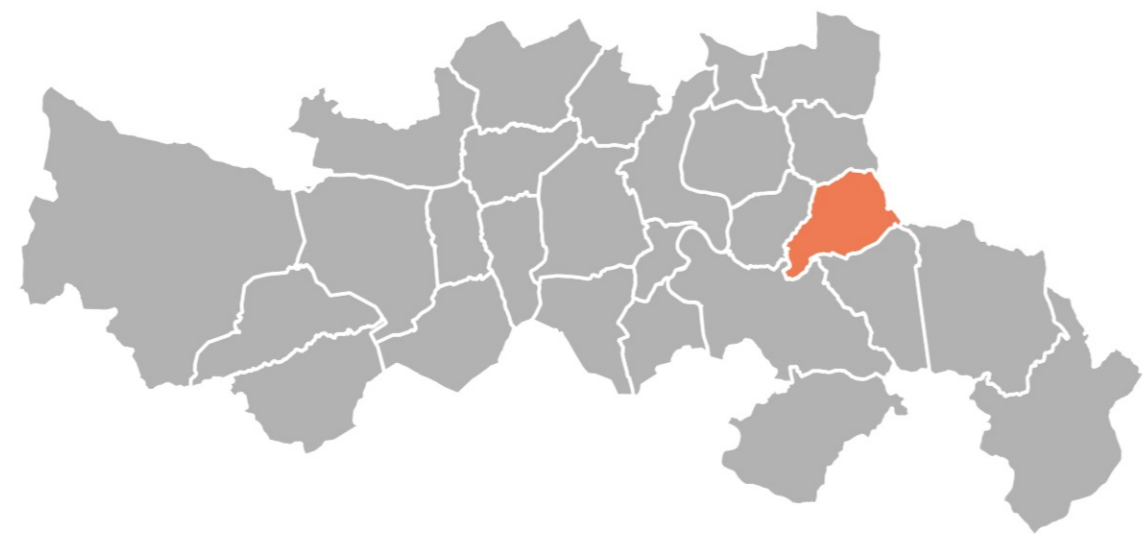
Liste des SUP

CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERA TEUR	DATE	GESTIONNAIRE
A5 -	SERVITUDE ATTACHEE AUX CANALISATIONS PUBLIQUES D'ASSAINISSEMENT	CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME - ART L152-1 À L. 152-2	NON RENSEIGNÉ	CONVENTIONS À L'AMABLE OU ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	SIA DE LA VALLÉE DE L'AUDON
AC1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS DE 500M	CODE DU PATRIMOINE : ARTICLES L621-1 À L621-29 ET L621-30 À L621-32	NON RENSEIGNÉ	NON RENSEIGNÉ	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC2 -	PROTECTION DES SITES CLASSÉS	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLES L341-1 À L341-22	SITE CLASSÉ DE LA BATAILLE DE GERGOUE, DES COPPIA ARVERNES ET DES CAMPS DE CÉSAR	ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 30/08/2022	DIRECTION RÉGIONALE ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT LOGEMENT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
AS1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉ DES POINTS DE PRÉLÈVEMENT DES EAUX POTABLES	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE : EAUX POTABLES : ARTICLES L1321-2 ET R1321-13	CHAVIF CAPTANT FUIRS DU CENDRE DE G A 7 AUX MARTRES-DE-VEVRE ET LA ROCHE-NOIRE - GESTION SME ISSOIRE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 27/05/2009	AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / DT PUY DE DÔME
EL3 -	SERVITUDES DE MARCHÉPIED SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL	CODE GÉNÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ DES PERSONNES PUBLIQUES : ARTICLES L2131-2 À L2131-6	NON RENSEIGNÉ	APPLICATION DIRECTE DU CODE DE LA PROPRIÉTÉ DES PERSONNES PUBLIQUES	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENTERRE	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L.1323-3 A L323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRÉ ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ABATTAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 323-3 A L323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART L2223-5	CIMETIÈRE DE LA ROCHE-NOIRE	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE LA ROCHE-NOIRE
PM1 -	PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES ET PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES MINERS - DOCUMENTS VALANT PPRN	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE L562-1 ET ARTICLE L562-4	PPRI VAL D'ALLIER CLERMONTIS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 04/11/2013	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME
PM1 -	PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES ET PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES MINERS - DOCUMENTS VALANT PPRN	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE L562-1 ET ARTICLE L562-4	PPRCB ROCHE-NOIRE	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 22/12/2008	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME

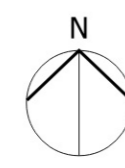
Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles et Plans de Prévention des Risques Miniers - Documents Valant PPRN  
Date de mise à jour : 04/11/2023  
Site : www.puy-de-dome.fr



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Echelle : 1:4300



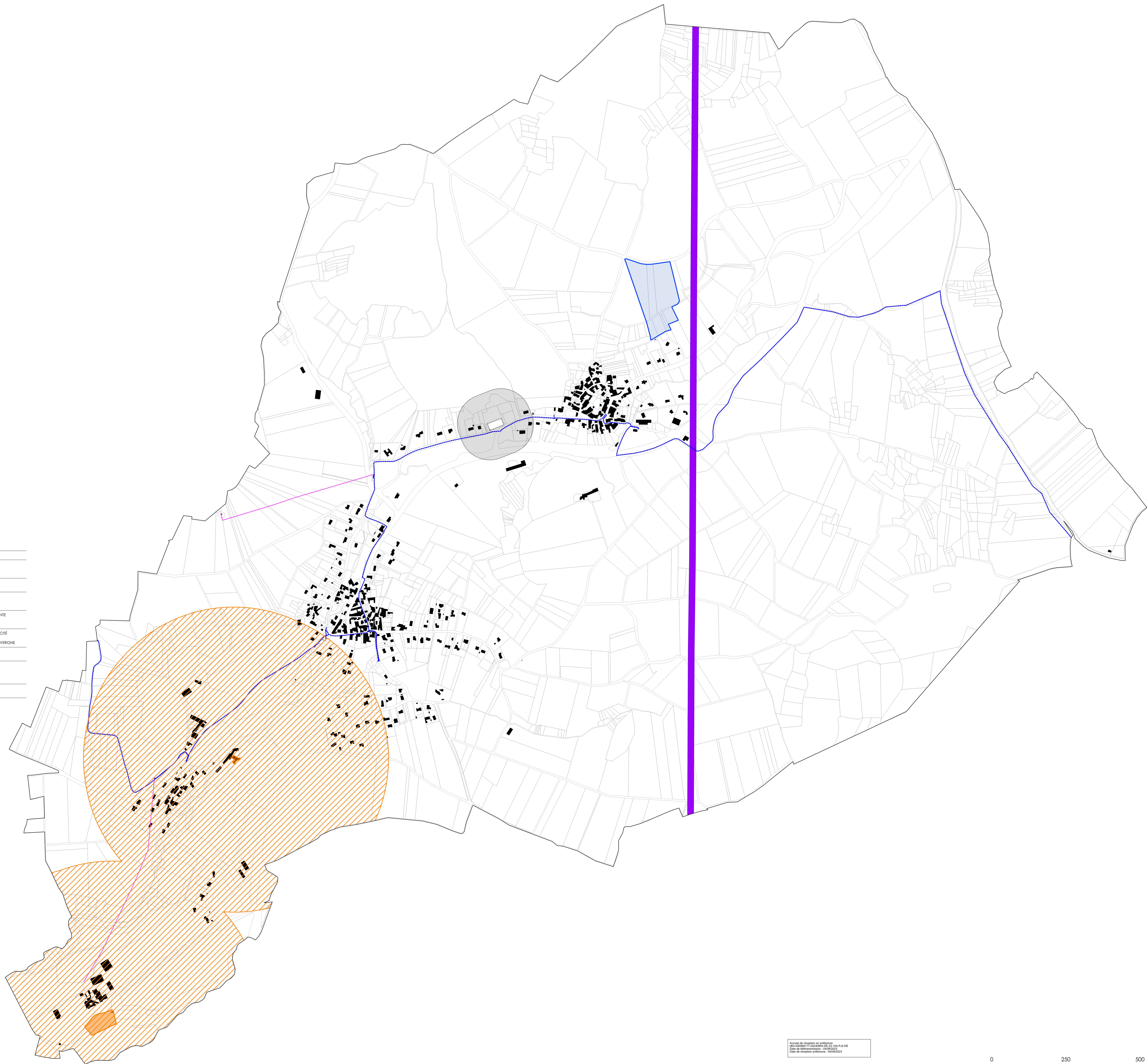
Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020

Servitude d'Utilité Publique

- AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
- AS1 - Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- I4 - Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 kilovolts
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
- INT1 - Servitude autour des cimetières

Liste des SUP

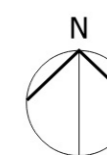
CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERATEUR	DATE	GESTIONNAIRE
AC1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS DE 500M	CODE DU PATRIMOINE : ARTICLES L621-1 À L621-29 ET L621-30 À L621-32	NON RENSEIGNÉ	NON RENSEIGNÉ	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	MH INSCRIT DE LA COMMUNE DE LAPS : CHATEAU DE MONTLEURY	INSCRIPTION LE 06/12/1977	NON RENSEIGNÉ
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	MH PARFAMILIEMENT CLASSÉ DE LA COMMUNE DE LAPS : CHATEAU DES QUATRES	CLASSEMENT LE 23/04/1932	NON RENSEIGNÉ
AS1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION RAPPROCHÉ DES POINTS DE PRÉLÈVEMENT DES EAUX POTABLES	CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE : SAHS POTABLES - ARTICLES L1321-2 ET R1321-13	CAPTAGE PUY DE MONTMOL À LAPS - GESTION COMMUNE DE LAPS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 21/03/2014	AGENCE REGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE RHONE-ALPES / DT PUY DE DÔME
I4 -	SERVITUDES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE DE TENSION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L 1323-3 À L1323-9	LIABON 225KV N°1 ISSORE-LIGNAT	DIVERSES CONVENTIONS A L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENTERRE	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L 1323-3 À L1323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS A L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATTAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L 1323-3 À L1323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS A L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART L2223-5	CIMETIÈRE DE LAPS	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE LAPS



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



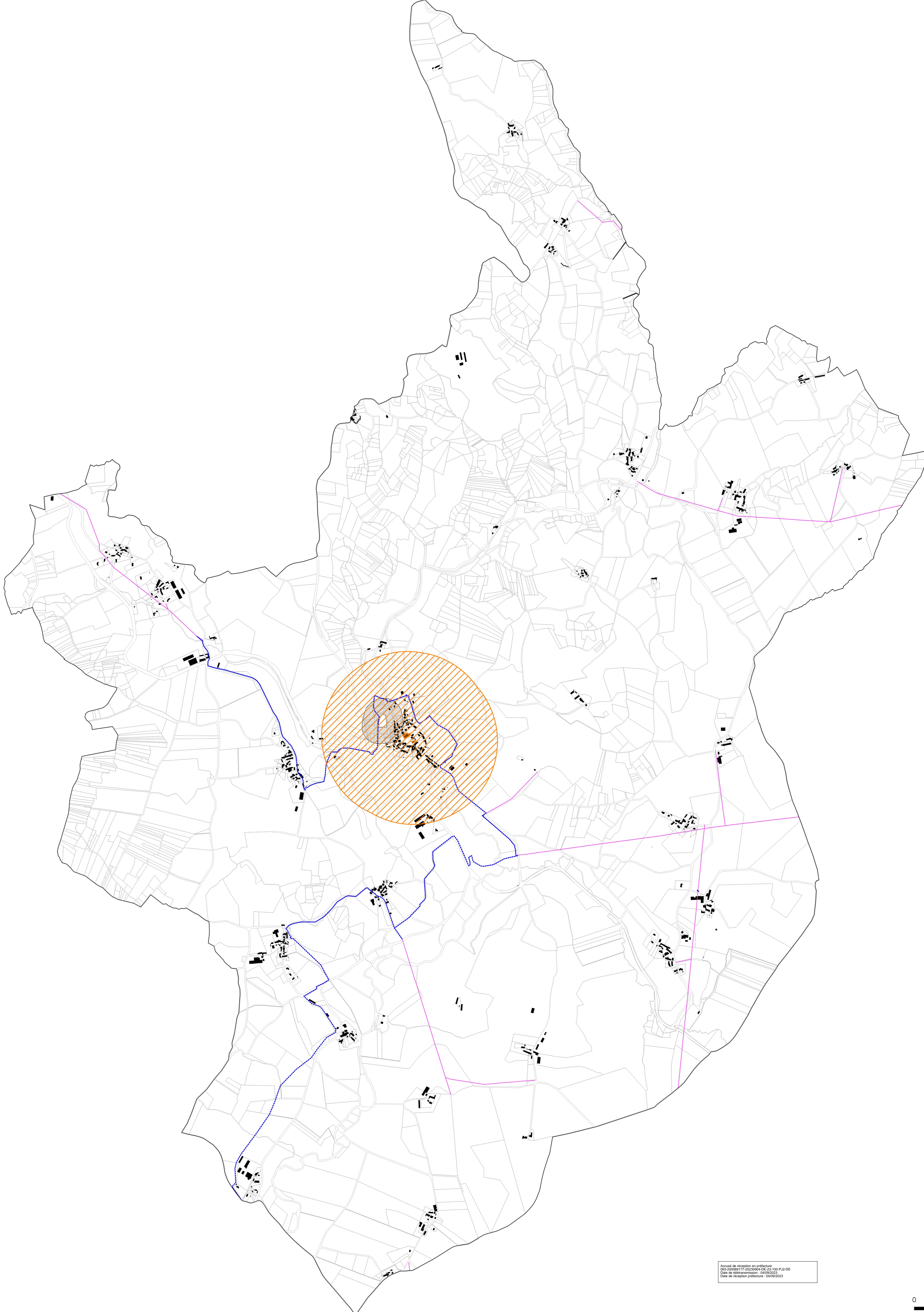
Echelle : 1:9800



Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020

Servitude d'Utilité Publique

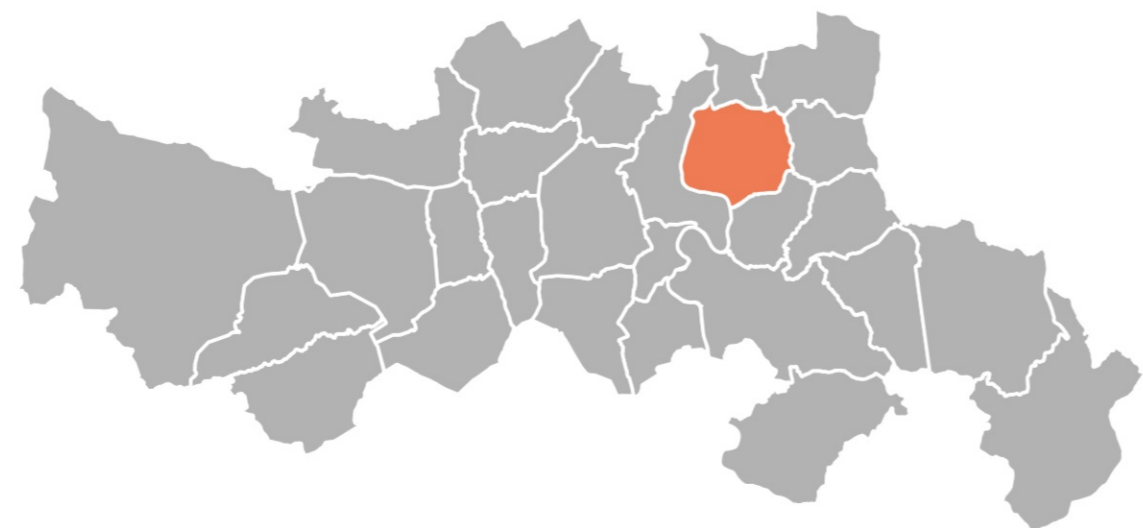
- AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abatage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
- INT1 - Servitude autour des cimetières



Liste des SUP

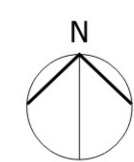
CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERATEUR	DATE	GESTIONNAIRE
AC1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS DE 500M	CODE DU PATRIMOINE : ARTICLES L621-1 À L621-29 ET L621-30 À L621-32	NON RENSEIGNÉ	NON RENSEIGNÉ	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	MH INSCRIT DE LA COMMUNE DE MANGLIEU : EGLISE NOIRE-DAME (ANCRÉES)	INSCRIPTION LE 30/11/1965	NON RENSEIGNÉ
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	MH PARCELLEMENT CLASSÉ-INSCRIT DE LA COMMUNE DE MANGLIEU : ABBAYE SAINT-SÉBASTIEN	INSCRIPTION LE 30/07/1963 ; CLASSERMENT LE 18/04/1914	NON RENSEIGNÉ
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L.1323-3 À L.1323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENTERRÉ	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L.1323-3 À L.1323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRÉ ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMIABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART.L2223-3	CIMETIÈRE DE MANGLIEU	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE MANGLIEU

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



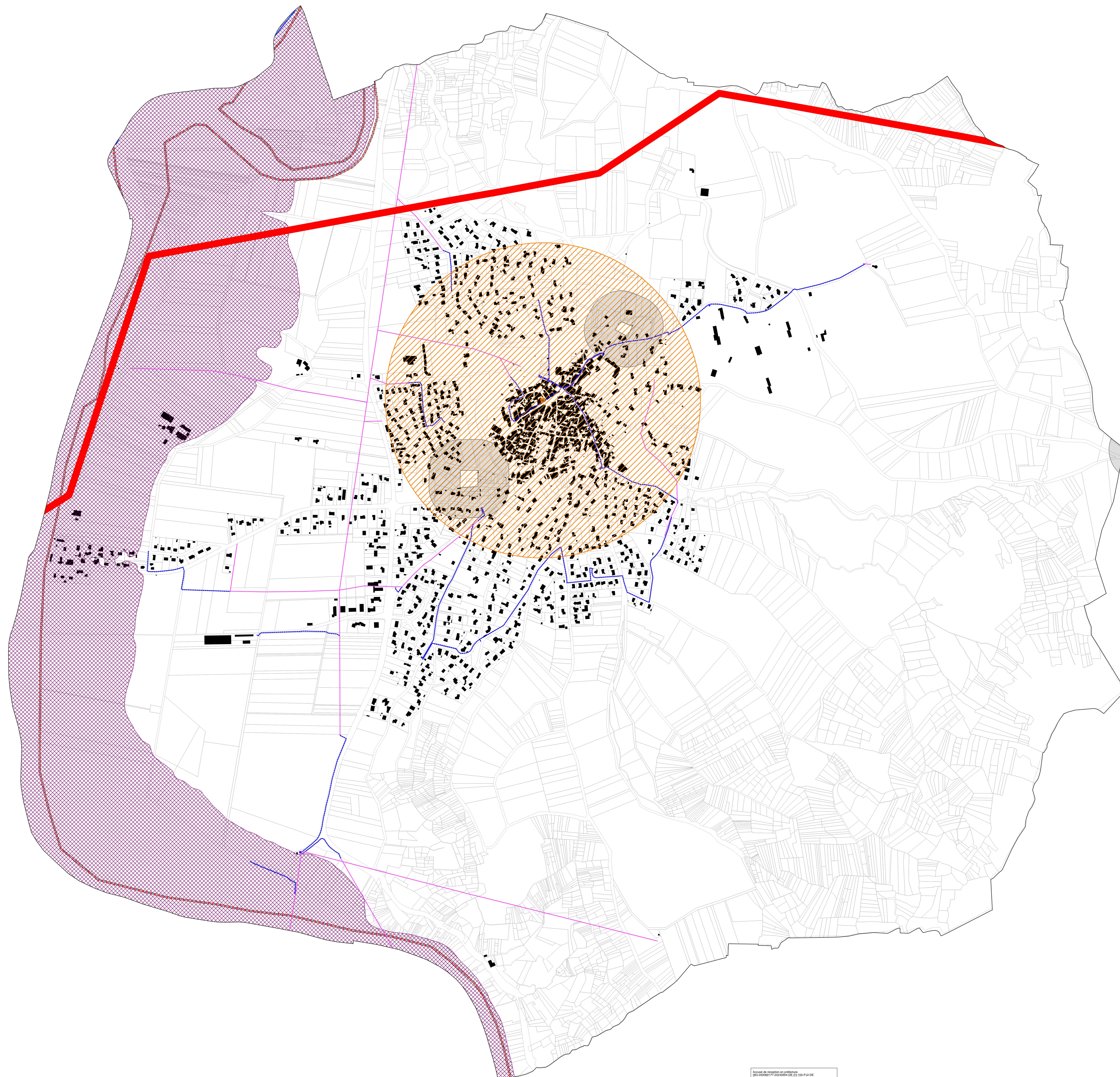
Echelle : 1:4200

Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020



Servitude d'Utilité Publique

- A5 - Servitude attachée aux canalisations publiques d'assainissement
- AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
- AS1 - Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables
- EL3 - Servitudes de marche-pied sur le domaine public fluvial
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 kilovolts
- INT1 - Servitude autour des cimetières
- PM1 - Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN



Liste des SUP

CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERATEUR	DATE	GESTIONNAIRE
AS-	SERVITUDE ATTACHEE AUX CANALISATIONS PUBLIQUES D'ASSAINISSEMENT	CODE RURAL ET DE LA PECHE MARITIME - ART L152-1 A L 152-2	NON RENSEIGNE	CONVENTIONS A L'AMiable OU ARRÊTES PRÉFECTORAUX	SIA DE LA VALLÉE DE L'AIZON
AC1 -	PÉRIMÈRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSES DE 500M	CODE DU PATRIMOINE ARTICLES L621-1 A L621-29 ET L621-30 A L621-32	NON RENSEIGNE	NON RENSEIGNE	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSES	NON RENSEIGNE	MH INSCRIT DE LA COMMUNE DE MIREFLEURS - MAISON DOMAT	INSCRIPTION LE 07/11/2000	NON RENSEIGNE
AS1 -	PÉRIMÈRE DE PROTECTION RAPPROCHE DES POINTS DE PRÉLÈVEMENT DES EAUX POTABLES	CODE DE LA SANTE PUBLIQUE : EAUX POTABLES - ARTICLES L1321-2 ET R1321-13	CHAMP CAPTANT PUIS DU CBNDRE DE 0 A 7 AUX MARRIERS-DE-VEVRE ET LA ROCHE-NOIRE - GESTION DIVERGENCE	ARRÊTE PRÉFECTORAL DU 27/05/2009	AGENCE REGIONALE DE SANTE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / DT PUY DE DÔME
EL3 -	SERVITUDES DE MARCHÉPIED SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL	PERSONNES PUBLIQUES ARTICLES L2131-2 A L2131-6	NON RENSEIGNE	APPLICATION DIRECTE DU CODE DE LA PROPRIÉTÉ DES PERSONNES PUBLIQUES	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATTAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE ARTICLES L323-3 A L323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS A L'AMiable ET ARRÊTES PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENTERRE	CODE DE L'ÉNERGIE ARTICLES L323-3 A L323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS A L'AMiable ET ARRÊTES PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATTAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE RTE DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE ARTICLES L323-3 A L323-9	LIGNE 63KV N°1 LIGNAUX MARRIERS-DE-VEVRE	DIVERSES CONVENTIONS A L'AMiable ET ARRÊTES PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTIENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART L2223-5	CIMETIÈRE DE BUSSEOL	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE BUSSEOL
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART L2223-5	CIMETIÈRE DE MIREFLEURS (ANCIEN)	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE MIREFLEURS
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART L2223-5	CIMETIÈRE DE MIREFLEURS (NOUVEAU)	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE MIREFLEURS
PM1 -	PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES ET PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES MINERS - DOCUMENTS VALANT PPRN	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE L562-1 ET ARTICLE L562-4	PPRCB ROCHE NOIRE	ARRÊTE PRÉFECTORAL DU 22/12/2008	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME
PM1 -	PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES ET PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES MINERS - DOCUMENTS VALANT PPRN	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE L562-1 ET ARTICLE L562-4	PPRI VEVRE	ARRÊTE PRÉFECTORAL DU 22/12/2008	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME
PM1 -	PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES ET PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES MINERS - DOCUMENTS VALANT PPRN	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE L562-1 ET ARTICLE L562-4	PPRI VAL D'ALLIER CLERKHONTOS	ARRÊTE PRÉFECTORAL DU 04/11/2013	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME

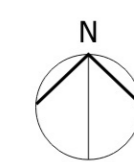
Accès de consultation en préfecture  
Date de mise à jour : 04/05/2023  
Date de mise à jour : 04/05/2023  
Code de réponse publique : 99999999

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



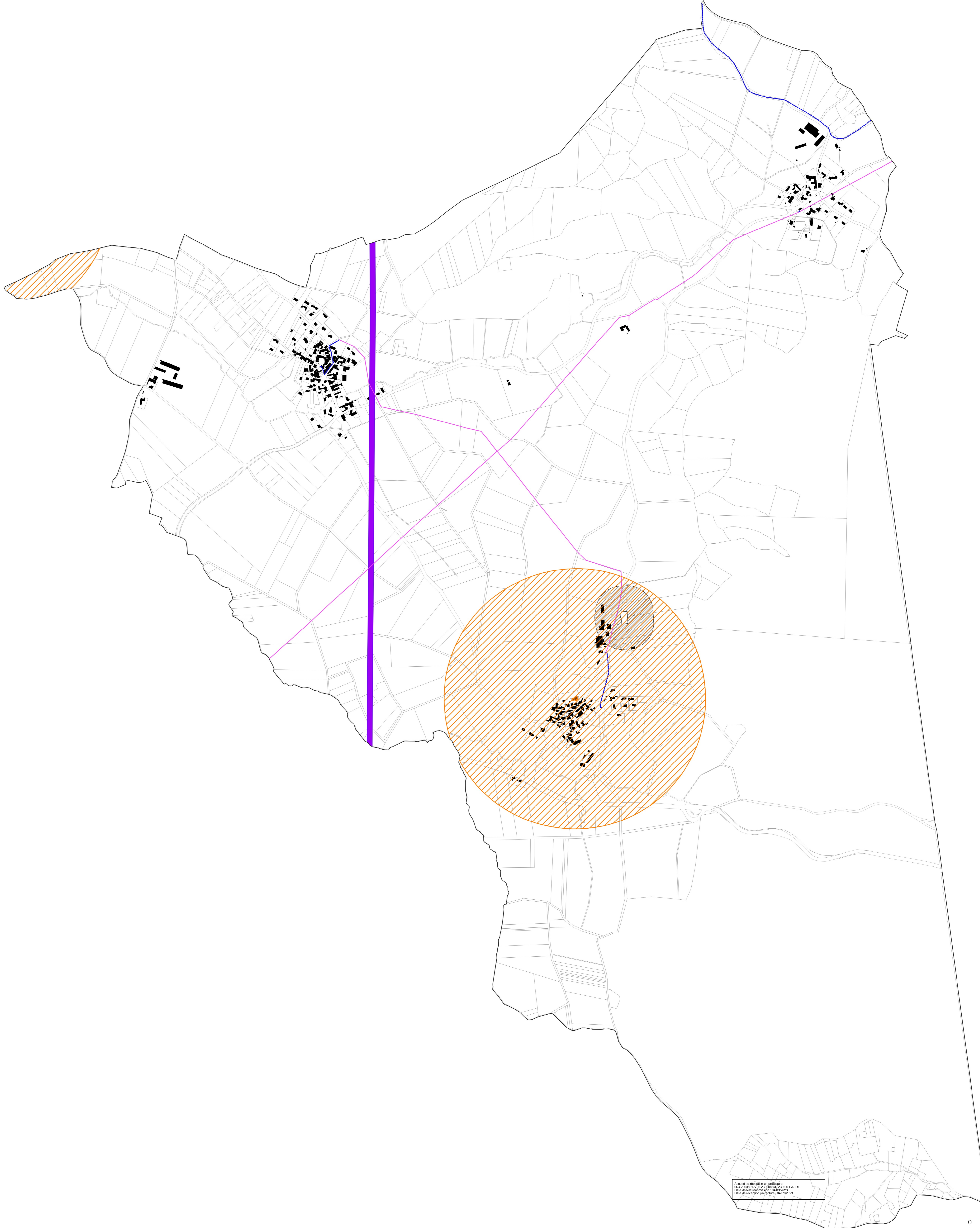
Echelle : 1:5800

Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020



Servitude d'Utilité Publique

- AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- I4 - Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 kilovolts
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abatage d'arbres au voisinage d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
- INT1 - Servitude autour des cimetières

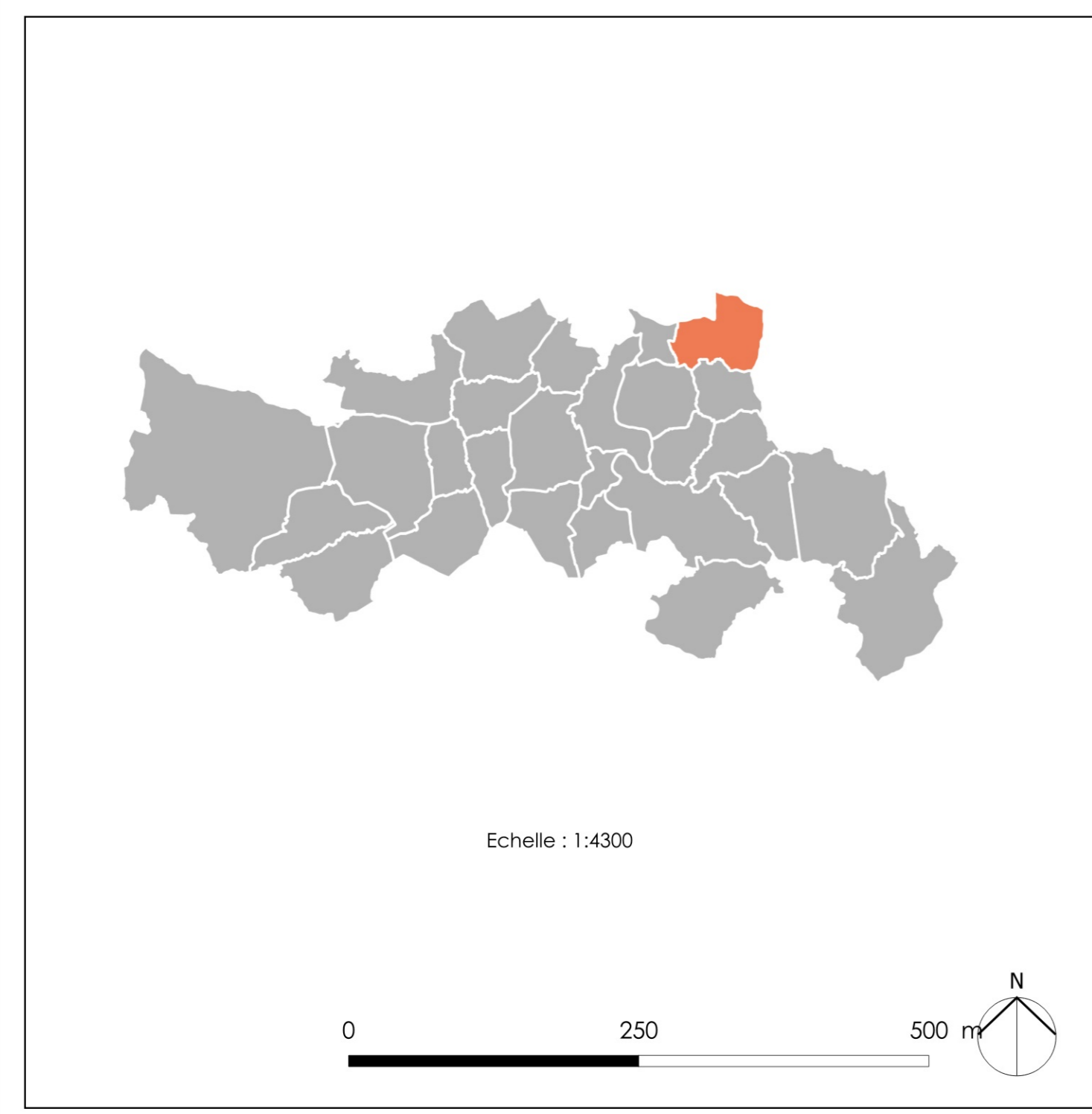


Liste des SUP

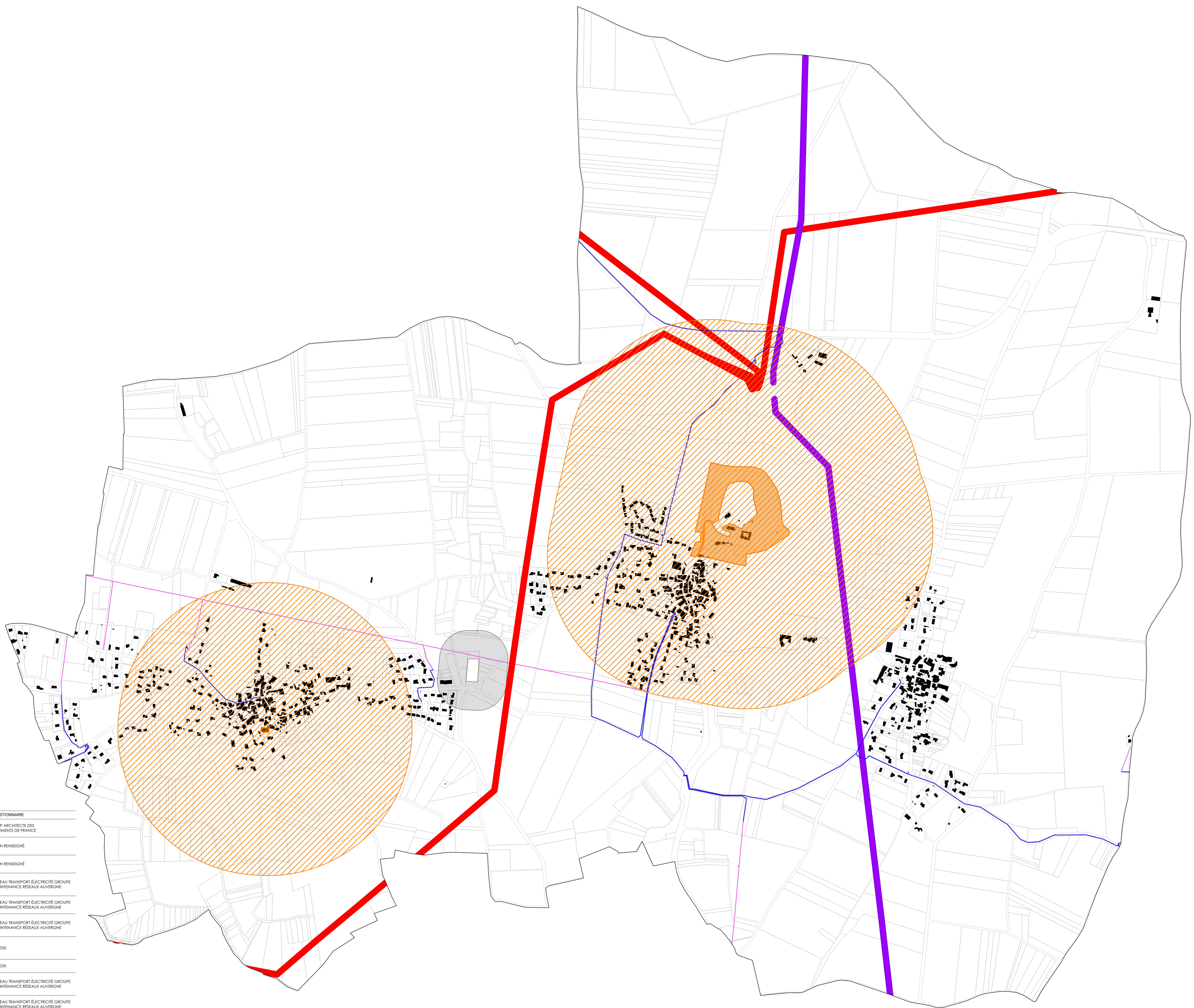
CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERATEUR	DATE	GESTIONNAIRE
AC1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS DE 500M	CODE DU PATRIMOINE : ARTICLES L621-1 À L621-29 ET L621-30 À L621-32	NON RENSEIGNÉ	NON RENSEIGNÉ	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	OH INSCRIT DE LA COMMUNE DE PIGNOLS : ÉGLISE SAINTE-MAGDELENE	INSCRIPTION LE 28/10/1993	NON RENSEIGNÉ
I4 -	SERVITUDES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE DE TENSION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 323-3 À L323-9	LIASON 225KV N°1 ISSOIRE/UGNAT	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMiable ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITE CROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 323-3 À L323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMiable ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENTERRÉ	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 323-3 À L323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRÉ ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMiable ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART L2223-5	CIMETIÈRE DE PIGNOLS	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE PIGNOLS

Accès de consultation en préfecture  
 Puy-de-Dôme 17000 MONTAUBAN 02 47 88 00 00  
 Date de mise à jour : 09/05/2023  
 Code de la commune : 63150

**PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**



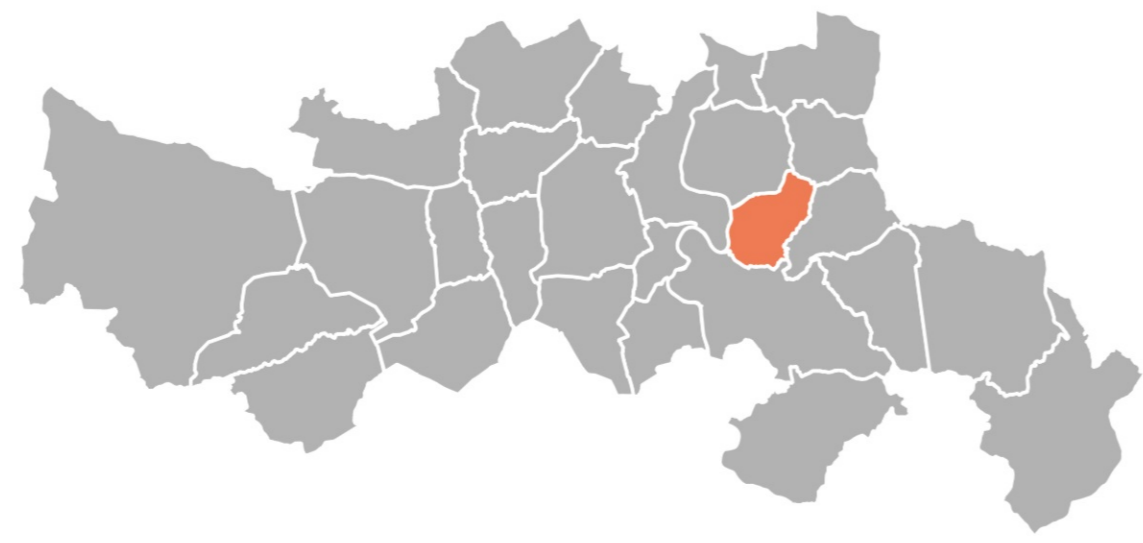
- Servitude d'Utilité Publique**
- AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
  - AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
  - I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
  - I4 - Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 kilovolts
  - I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abatage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
  - I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abatage d'arbres au voisinage d'une d'une ligne électrique aérienne RTE de tension inférieure à 130 kilovolts
  - INT1 - Servitude autour des cimetières



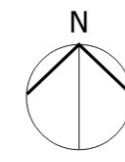
**Liste des SUP**

CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERATEUR	DATE	GESTIONNAIRE
AC1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS DE 500M	CODE DU PATRIMOINE I ARTICLES L621-1 À L621-29 ET L621-30 A L621-32	NON RENSEIGNÉ	NON RENSEIGNÉ	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	XIII PARTIELLEMENT CLASSE INSCRIT DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER ÉGLISE SAINT-GEORGES	INSCRIPTION LE 19/01/1926 - CLASSEMENT LE 18/04/1914	NON RENSEIGNÉ
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	XIV INSCRIT DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER - CHÂTEAU DE FONTANAT	INSCRIPTION LE 25/10/2007	NON RENSEIGNÉ
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE RTE DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	LIASON 63KV N°1 COURPIÈRE-LIGNAT	ARRÊTÉ DE DUP DU 03/05/1993	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE DE TENSION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	LIASON 225KV N°1 ISSORE-LIGNAT	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE RTE DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	LIASON 63KV N°2 LIGNAT-MEZEL	ARRÊTÉ DE DUP DU 12/08/1988	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDES DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENTERRÉ	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRÉ ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE RTE DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	LIASON 63KV N°2 LIGNAT-MARRRES-DE-VEYRE	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE DE TENSION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	LIASON 225KV N°1 LIGNAT-RULHAT	ARRÊTÉ DE DUP DU 20/09/1991	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L. 1323-3 À L1323-9	LIASON 63KV N°1 LIGNAT-MARRRES-DE-VEYRE	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RÉSEAUX AUVERGNE
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ART. L2223-5	CIMETIÈRE DE SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER





Echelle : 1:4000



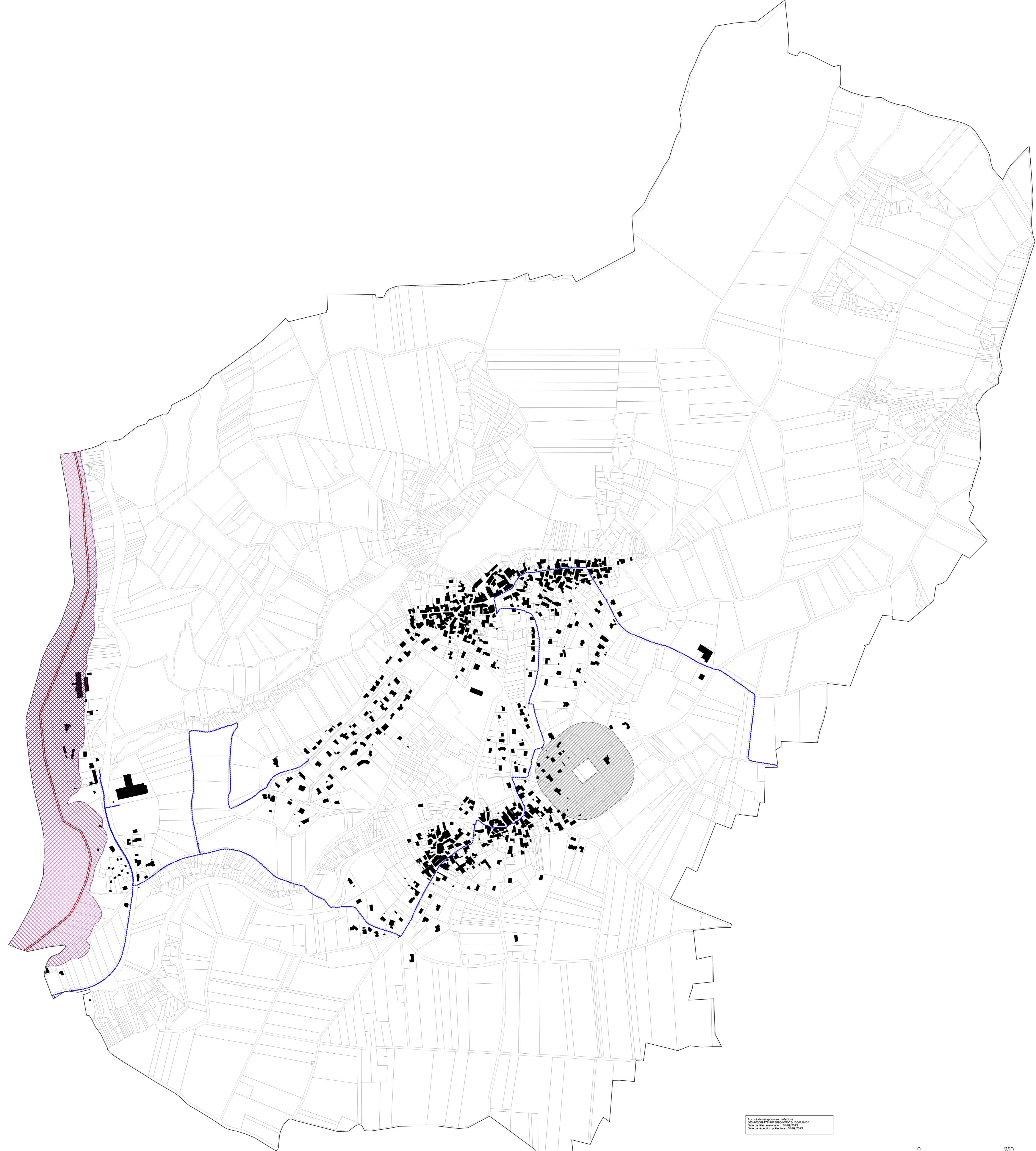
Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020

**Servitude d'Utilité Publique**

- EL3 - Servitudes de marche/peid sur le domaine public fluvial
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- INT1 - Servitude autour des cimetières
- PM1 - Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN

**Liste des SUP**

CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERA TEUR	DATE	GESTIONNAIRE
EL3 -	SERVITUDES DE MARCHE/PEID SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL	CODE GENERAL DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES - ARTICLES L2131-2 A L2131-6	NON RENSEIGNE	APPLICATION DIRECTE DU CODE DE LA PROPRIETE DES PERSONNES PUBLIQUES	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DOME
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CABLE DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE ENTERRÉ	CODE DE L'ENERGIE - ARTICLES L323-3 A L323-9		CABLE ELECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRÉ ENEDIS ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - ART L2223-3	CIMETIÈRE DE SAINT-MAURICE	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE SAINT-MAURICE
PM1 -	PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES ET PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES MINERS - DOCUMENTS VALANT PPRN	CODE DE L'ENVIRONNEMENT - ARTICLE L562-1 ET ARTICLE L562-6	PPRI VAL D'ALLIER CLERMONTAIS	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 04/11/2013	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DOME

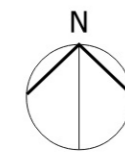


Accès de consultation en préfecture  
Région Auvergne-Rhône-Alpes - 21, rue Puy de  
Dôme - 63000 Clermont-Ferrand - 0477 22 00 00  
Site : www.puy-de-dome.fr  
Code de réponse préfecture : 63002020

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Echelle : 1:7000



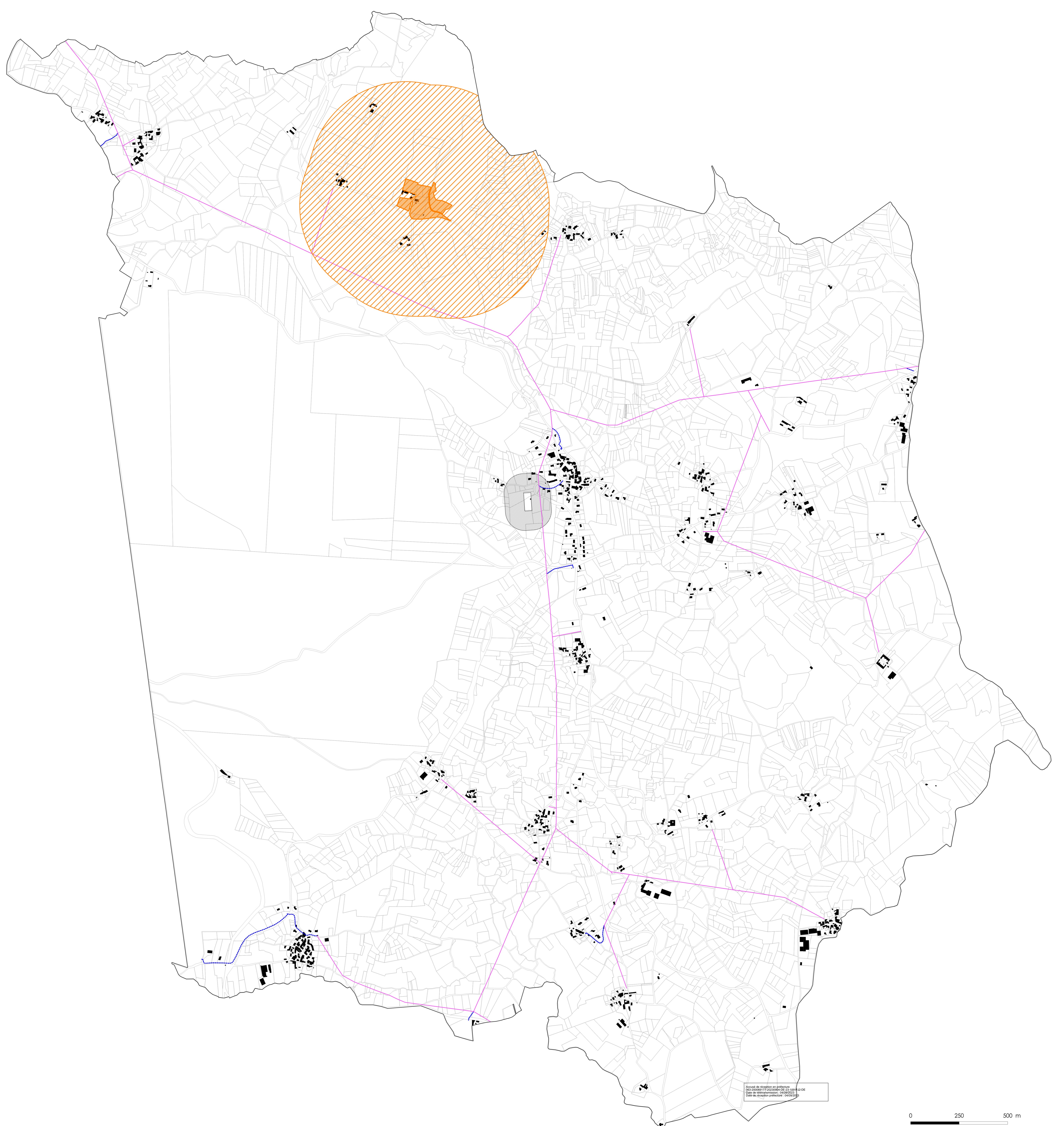
Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020

Servitude d'Utilité Publique

- AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
- INT1 - Servitude autour des cimetières

Liste des SUP

CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERATEUR	DATE	GESTIONNAIRE
AC1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS DE 500M	CODE DU PATRIMOINE : ARTICLES L621-1 À L621-29 ET L621-30 À L621-32	NON RENSEIGNÉ	NON RENSEIGNÉ	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	MH CLASSE DE LA COMMUNE DE SALLEDES - CHÂTEAU DE LA CHAUX-MONTIGROS	CLASSEMENT LE 28/05/2000	NON RENSEIGNÉ
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHAGE OU D'ABATTAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L.1323-3 À L.1323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENTERRÉ	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLES L.1323-3 À L.1323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRÉ ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMABLE ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	TERRITORIALES- ART L2223-5	CIMETIÈRE DE SALLEDES	APPLICATION DIRECTE DU CGCT	COMMUNE DE SALLEDES



Accès de consultation en préfecture  
Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Date de mise à jour : 06/05/2023  
068 de l'écoparc planche 000000

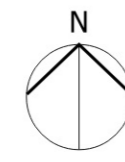




PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



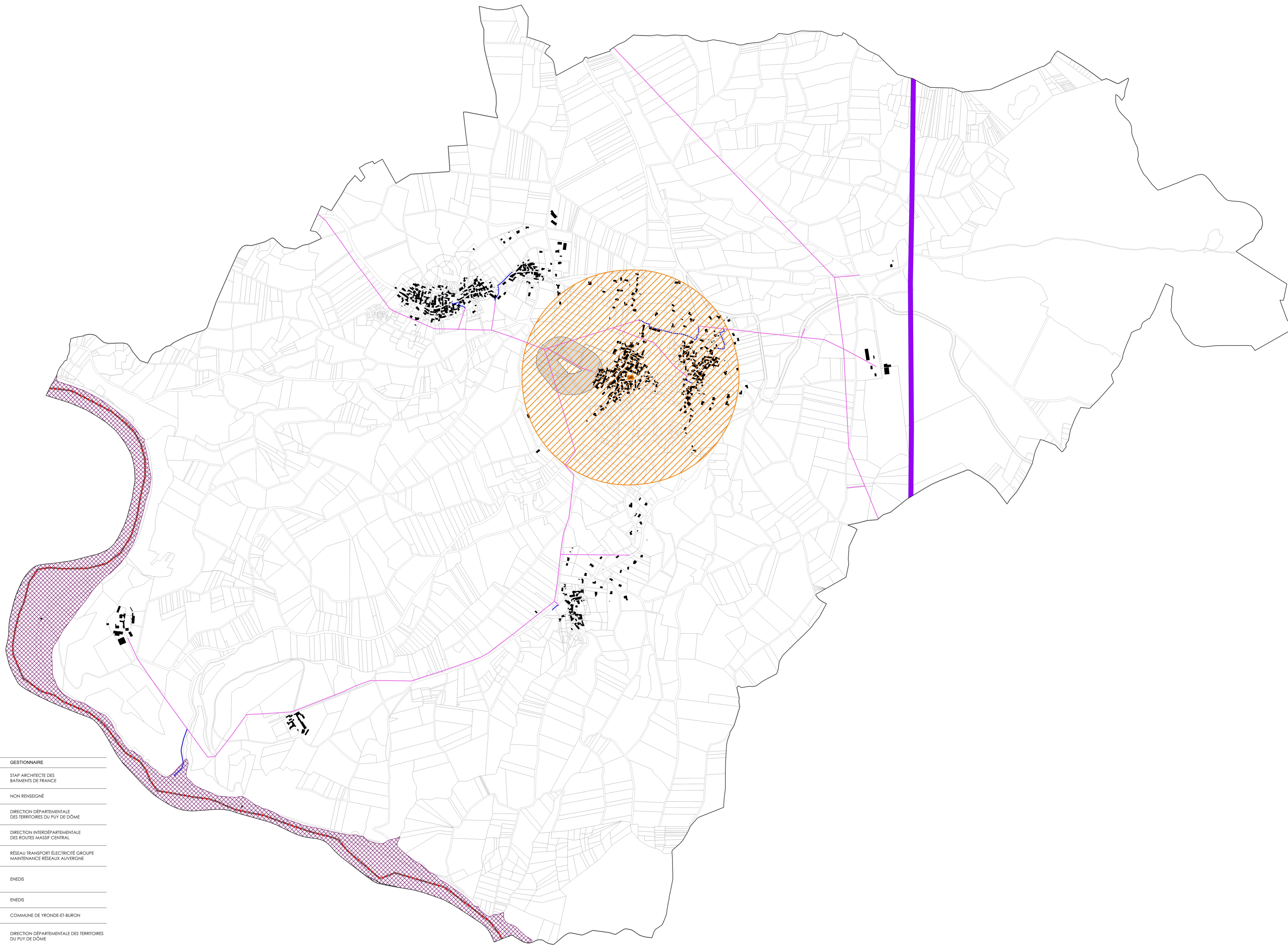
Echelle : 1:6400



Sources : Cadastre PCI Vecteur, 2020

Servitude d'Utilité Publique

- AC1 - Monuments historiques inscrits et classés
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m
- EL3 - Servitudes de marche pied sur le domaine public fluvial
- EL11 - Servitudes relatives aux interactions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes
- I4 - Servitude de passage d'un câble de distribution électrique enterré
- I4 - Servitudes au voisinage d'une ligne électrique aérienne de tension supérieure ou égale à 130 kilovolts
- I4 - Servitudes d'ancrage, de surplomb, d'appui et d'ébranchage ou d'abattage d'arbres au voisinage d'une ligne électrique aérienne ENEDIS de tension inférieure à 130 kilovolts
- INT1 - Servitude autour des cimetières
- PM1 - Plans de Prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN



Liste des SUP

CATEGORIE	TYPE	LOI	GENERA TEUR	DATE	GESTIONNAIRE
AC1 -	PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS DE 500M	CODE DU PATRIMOINE : ARTICLES L621-1 A L621-29 ET L621-30 A L621-32	NON RENSEIGNÉ	NON RENSEIGNÉ	STAP ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE
AC1 -	MONUMENTS HISTORIQUES INSCRITS ET CLASSÉS	NON RENSEIGNÉ	NIF CLASSE DE LA COMMUNE DE YRONDE-ET-BURON : EGLISE SAINT-MARTIN D'YRONDE	CLASSEMENT LE 02/05/1961	NON RENSEIGNÉ
EL3 -	SERVITUDES DE MARCHÉPIED SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL	CODE GENERAL DE LA PROPRIÉTÉ DES PERSONNES PUBLIQUES : ARTICLES L2131-2 A L2131-6	NON RENSEIGNÉ	APPLICATION DIRECTE DU CODE DE LA PROPRIÉTÉ DES PERSONNES PUBLIQUES	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME
EL11 -	SERVITUDES RELATIVES AUX INTERACTIONS D'ACCÈS GREVANT LES PROPRIÉTÉS LIMITROPHES DES AUTOROUTES	CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE : ARTICLE L102-2	AUTOROUTE A75	APPLICATION DIRECTE DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE ET DU CODE DE LA ROUTE	DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES MASSIF CENTRAL
I4 -	SERVITUDES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE DE TENSION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L 323-3 A L323-9	LIGNE 225KV N°1 ISSOIRE LUGNAT	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMiable ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	RÉSEAU TRANSPORT ÉLECTRICITÉ GROUPE MAINTENANCE RESEAUX AUVERGNE
I4 -	SERVITUDES D'ANCRAGE, DE SURPLOMB, D'APPUI ET D'ÉBRANCHEMENT OU D'ABATTAGE D'ARBRES AU VOISINAGE D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE ENEDIS DE TENSION INFÉRIEURE À 130 KILOVOLTS	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L 323-3 A L323-9	LIGNE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION AÉRIENNE ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMiable ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
I4 -	SERVITUDE DE PASSAGE D'UN CÂBLE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE ENTERRÉ	CODE DE L'ÉNERGIE - ARTICLE L 323-3 A L323-9	CÂBLE ÉLECTRIQUE MOYENNE TENSION ENTERRÉ ENEDIS	DIVERSES CONVENTIONS À L'AMiable ET ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX	ENEDIS
INT1 -	SERVITUDE AUTOUR DES CIMETIÈRES	CODE GENERAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - ART L2223-5	CIMETIÈRE DE YRONDE-ET-BURON	APPLICATION DIRECTE DU COCT	COMMUNE DE YRONDE-ET-BURON
PM1 -	PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES ET PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES MINIERES - DOCUMENTS VALANT PPRN	CODE DE L'ENVIRONNEMENT : ARTICLE L562-1 ET ARTICLE L562-6	PPRI VAL D'ALLIER ISSOIREN	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 19/12/2013	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU PUY DE DÔME